



Culture à l'Hôpital

*Un nouveau
cadre de vie
pour le patient*





Culture à l'Hôpital

accueil accompagnement découverte création

La nécessité de faire de l'Hôpital un lieu plus humain, plus ouvert à la cité, est aujourd'hui reconnue comme une priorité par l'ensemble du secteur médical et hospitalier et par le grand public. Elle se traduit par des politiques nouvelles, visant à améliorer l'accueil et l'accompagnement des personnes hospitalisées et de leurs familles et à assurer aux personnels soignants un cadre professionnel plus agréable.

La culture joue un rôle essentiel dans cette évolution. En dehors de tout objectif thérapeutique, elle participe à l'amélioration de l'environnement des personnes et contribue à favoriser la relation de l'hôpital avec l'extérieur. Un séjour à l'hôpital peut ainsi être l'occasion d'un contact privilégié avec la culture, la découverte de la création artistique, du patrimoine ou de la littérature. Un moment à part, qui peut se révéler enrichissant.

Quelle politique culturelle à l'hôpital ?

Poser la question de la politique culturelle à l'hôpital, c'est à la fois se référer à une longue tradition dont le patrimoine hospitalier est le témoin, mais c'est aussi évoquer l'humanisation d'un cadre que de plus en plus de nos concitoyens fréquentent, du début de la vie jusqu'à son terme.

C'est une nécessité permanente de faire de l'hôpital un lieu plus humain, ouvert sur la cité et c'est bien le sens des politiques mises en œuvre par le Ministère de l'Emploi et de la Solidarité en vue d'améliorer l'accueil, l'accompagnement des personnes hospitalisées et de leur famille ainsi que pour assurer aux personnels soignants, un espace de travail plus agréable.

C'est pourquoi il était utile de fixer des objectifs et de mettre en place des actions concrètes de partenariat pour donner un nouveau cadre de vie à celles et ceux qui viennent à l'hôpital.

Les objectifs

Ces objectifs ont été définis par une convention qui a été conclue entre les deux Ministères, le Ministère de l'Emploi et de la Solidarité et le Ministère de la Culture et de la Communication, le 4 mai 1999. Ainsi, pour aider les hôpitaux à se doter d'une véritable politique culturelle, trois axes ont été privilégiés :

- **favoriser les jumelages** entre les hôpitaux et les équipements culturels,
- **développer la lecture** et les bibliothèques dans les hôpitaux,
- **installer la fonction** de responsable culturel en milieu hospitalier.

Chacun de ces axes vise à améliorer, directement ou indirectement, l'environnement des personnes, à ouvrir l'hôpital sur l'extérieur, à définir et à organiser son action culturelle.

Le jumelage doit permettre à un équipement culturel proche d'un hôpital, qu'il s'agisse d'un théâtre, d'un musée, d'un centre d'art ou de musique, d'un monument historique, de proposer à celui-ci certaines de ses ressources et, notamment, d'organiser un atelier de pratique artistique auprès des malades d'un service, en lien avec des artistes professionnels et sous l'égide de l'équipement culturel.

La fonction de "responsable culturel" s'inscrit dans une perspective de coordination et de professionnalisation. Toute politique culturelle valorisante nécessite d'être accompagnée par un personnel formé à cet effet, en mesure de créer des liens de confiance avec le milieu culturel et artistique local. À ce titre, le dispositif "nouveaux services, nouveaux emplois" a été sollicité, de façon à recruter des jeunes diplômés susceptibles d'être intéressés par cette activité innovante.

Les actions

L'état des lieux réalisé en 1999 auprès des établissements hospitaliers a mis en évidence la part importante des bénévoles dans le domaine des activités culturelles mais aussi une présence croissante des agents rémunérés, dans un rapport de 70 % et 30 %, avec une présence spécifique des bénéficiaires d'un emploi-jeune.

De même, les activités les plus fréquemment rencontrées dans les établissements concernent le livre, l'organisation de spectacles, la télévision, la musique, la vidéo. Les publics concernés sont en majorité les personnes âgées, les enfants puis les autres personnes adultes hospitalisées.

Les services de l'État se sont mobilisés et les échelons régionaux chargés de l'hôpital et de la culture ont établi des contacts qui ont permis de préparer et de signer des conventions de développement des activités culturelles (deux régions, la Picardie et le Midi-Pyrénées se sont engagées parmi les premières. Depuis, neuf autres régions les ont rejointes dans cette démarche).

*Ainsi, cette démarche
de démocratisation est l'enjeu
de la conception et
de l'implantation d'une politique
culturelle dans les hôpitaux.
Elle est en harmonie avec
la volonté d'ouverture et
de mise en réseau
des établissements de santé.
Elle est appelée à
se pérenniser, y compris
dans ses sources
de financement.*

Le Cercle des Partenaires "Culture à l'Hôpital"

Le Cercle des partenaires "Culture à l'Hôpital" a été créé en mars 1998, à l'initiative du Ministère de la Culture, avec le Secrétariat d'État à la Santé. Ce Cercle rassemble des entreprises et des fondations d'entreprises qui participent financièrement aux jumelages culturels de leur choix.

Informé des projets de jumelages et des développements en régions du programme "Culture à l'Hôpital", le Cercle constitue une instance de propositions et de conseils pour les questions concernant la coordination nationale du programme.

Chaque entreprise, ou fondation partenaire, signe avec le Ministère de la Culture et de la Communication une convention de parrainage de trois ans

par laquelle elle s'engage à soutenir, conjointement avec le Ministère, plusieurs jumelages de son choix dont elle devient le partenaire entreprise exclusif. Sa contribution annuelle par jumelage soutenu, intégralement versée au jumelage, s'élève en moyenne à 4 600 euros et représente 30 % du budget.

Pour le laboratoire GlaxoSmithKline, cette participation à la "Culture à l'hôpital" passe essentiellement par le Cercle des partenaires auquel il appartient, depuis fin 1998.

Cette année, le laboratoire apporte de nouveau **son soutien à huit projets de jumelages :**



● **à l'Institut Mutualiste Montsouris,**

le jumelage intitulé "l'aventure Picasso", auquel participent la DRAC Ile de France et le Musée Picasso, concerne un groupe de jeunes adolescents suivis en hôpital de jour. Il comprend un atelier par semaine et une visite de musée chaque mois (Picasso, Rodin, le Louvre).



● **au Centre Médical Félix Mangini,**

le jumelage mené avec le Centre d'Art Contemporain de Lacoux concerne des patients traumatisés crâniens souffrant de pathologies fonctionnelles lourdes, en court séjour à l'hôpital. Espace d'expression et de création, cet atelier de sculpture, basé sur le volontariat, permet de leur faire travailler la mémoire, l'attention, l'imagination et la gestuelle.



● **avec l'Association Tournesol, deux jumelages sont en cours.**

Le premier, intitulé "Musiques à l'hôpital", concerne les Hôpitaux de Saint Louis, Broussais, Jean Verdier, Bullion et l'Hôpital du Vésinet, le Cash Max Fourestier de Nanterre. Il permet, grâce à l'implication des Jeunesses Musicales de France et de l'association des élèves du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, de développer des actions musicales dans les services hospitaliers des hôpitaux partenaires.

Le second, "voyage à travers les arts du XVII^e siècle", se tient à l'Hôpital du Vésinet. Il consiste à proposer, aux personnes hospitalisées, une initiation artistique sur le thème du voyage à travers les arts du XVII^e siècle sous la forme de cycles regroupant conférences, ateliers et spectacles.

accueil
accompagnement
découverte
création



● **au CHU de Toulouse,**

le jumelage conclu avec l'équipement culturel "Flagrants Désirs" amène la poésie et le théâtre au travers de lectures, d'ateliers et de stages, dans différents services de l'hôpital : dialyse, diabétologie, traumatologie, neurochirurgie... "Flagrants Désirs" apporte ainsi un peu de rêve et d'évasion aux patients et au personnel soignant.



● **au Centre Hospitalier Guillaume Régnier,**

le jumelage mené avec les équipements culturels de Rennes et Fougères, permet aux patients hospitalisés dans le service de Psychiatrie, de sortir du cadre hospitalier et de réapprendre à vivre en participant aux ateliers d'arts plastiques, de musique, d'écriture, de danse, d'initiation à l'informatique...



● **au CHU de la Timone,**

grâce au soutien de l'État, de la ville de Marseille, du Conseil Régional, et de différentes Fondations, l'association "Revel'Art" intervient depuis plus de trois ans et de façon hebdomadaire, dans le service d'oncologie et de chirurgie pédiatrique. Elle permet aux enfants, mais aussi à leur entourage familial, de vivre un moment de "récréation" autour d'un propos artistique. Ils ont accès, comme tout autre citoyen, aux équipements culturels (musées) et à une pratique artistique. Les jeunes patients participent à des ateliers leur permettant d'entrer en contact avec le monde de l'Art, tout en leur proposant un espace d'expression au travers de la création.

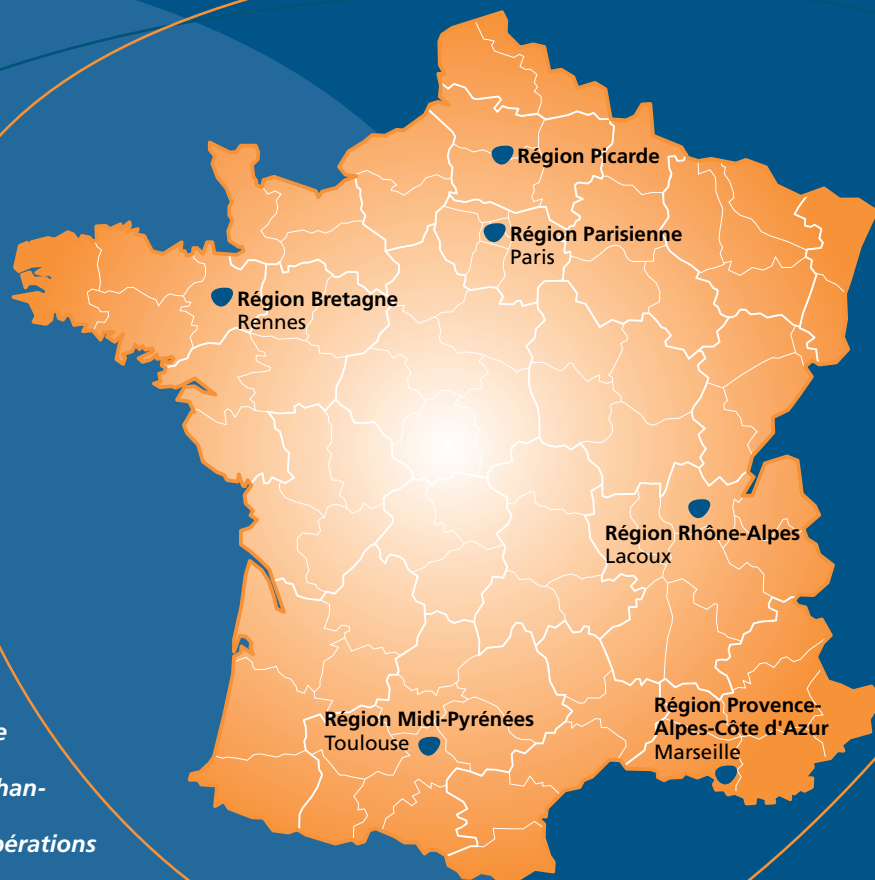


● **en Picardie,**

la DRAC, précurseur en la matière, associe étroitement l'Agence Régionale de l'Hospitalisation (ARH) et la Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales (DRASS) à sa politique de développement des activités artistiques en milieu hospitalier. Chaque année, la DRAC, et ses partenaires tant institutionnels que privés, examinent l'ensemble des projets qui lui sont soumis dans le cadre de son programme "Culture-Santé". À ce jour, plus de trente jumelages sont prévus en Picardie ; GlaxoSmithKline est aux côtés de la DRAC et de l'ARH pour accompagner cette offre culturelle faite aux réseaux de santé publique.

Le programme "Culture à l'Hôpital" offre au laboratoire GlaxoSmithKline une opportunité nouvelle de participer à la vie d'un établissement hospitalier par de la musique, de la danse, de la sculpture, de la peinture, ou des chansons. Au-delà de son soutien aux opérations de jumelages mises en œuvre, GSK apporte également son aide au Ministère de la Culture dans le cadre d'initiatives nationales au titre de la Culture à l'hôpital (vidéos, brochures...). Une chance unique pour un laboratoire de participer à cette "révolution culturelle" qui se fait en douceur, pour le mieux-être des patients et des soignants.

Pour toute information complémentaire, contactez la Direction de la Communication Externe au 01 39 17 83 54



Institut Mutualiste
Montsouris

Centre Médical
Félix Mangini

Association Tournesol

CHU de Toulouse

Centre Hospitalier
Guillaume Régnier

CHU de la Timone

la DRAC



GlaxoSmithKline

100, route de Versailles
78163 Marly-le-Roi Cedex
Tél. : 01 39 17 80 00
Fax : 01 39 17 86 56
www.gsk.fr